



**DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION ET/OU DE PRÉLÈVEMENT  
DE GIBIER DANS LE MILIEU NATUREL**

*(Arrêté interministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée)*

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Agissant au nom de (s'il s'agit d'une personne morale : société, association, etc) : \_\_\_\_\_

**TYPE D'INTRODUCTION ET/OU PRÉLÈVEMENT DE GIBIER <sup>(2)</sup> :**

- Prélever dans le milieu naturel
- Prélever et introduire dans le milieu naturel (dans le même département)
- Introduire dans le milieu naturel
- Introduire dans une chasse commerciale

**TYPE DE GIBIER ET PROVENANCE :**

	<b>Sanglier*</b>	<b>Chevreuil</b>	<b>Daim</b>	<b>Cerf élaphe</b>	<b>Cerf sika</b>	<b>Lapin de garenne</b>	<b>Autre (à préciser)</b>
Nombre							
Sexe							
Âge/poids							

- Prélèvement dans le milieu naturel (En cas de prélèvement en milieu naturel dans un département autre que celui du lâcher, merci de joindre l'autorisation de prélèvement validée par la préfecture compétente.)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

**– Le demandeur doit joindre, sur papier libre, l'accord des propriétaires ou ayants droit ou titulaires du droit de chasse sur les parcelles concernées.**

**– Pour les lâchers de lapins de garenne, un extrait de carte (format IGN au 1/25 000) indiquant la**

**localisation du/des prélèvement(s) doit être joint à la demande.**

Élevage

Nom et prénom de l'éleveur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

N° d'élevage : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

\*Pour les sangliers :

Animaux caryotypés ou issus de caryotypés <sup>(1)</sup> : OUI NON

Animaux issus d'un élevage déclaré : – indemne de la maladie d'Aujesky <sup>(1)</sup> : OUI NON

– indemne de la peste porcine classique <sup>(1)</sup> : OUI NON

### INFORMATION INTRODUCTION

Destination géographique du gibier :

Dans le milieu naturel

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Propriétaire(s) des terrains (ou ayants droits ou titulaires du droit de chasse) : \_\_\_\_\_

**Le demandeur doit joindre, sur papier libre, l'accord des propriétaires ou ayants droit ou titulaires du droit de chasse sur les parcelles concernées.**

**– Pour les lâchers de lapins de garenne, un extrait de carte (format IGN au 1/25 000) indiquant la localisation du/des lâcher(s) doit être joint à la demande.**

Dans une chasse commerciale

N° de la chasse commerciale : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du dirigeant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

## MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉRIODES D'INTRODUCTION ET/OU PRÉLÈVEMENT DE GIBIER

Modalités techniques de l'opération et engins autorisés : \_\_\_\_\_

Période(s) de la capture (format JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_

Période(s) de l'introduction (format JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_

Ce formulaire est à envoyer à :

DDT de la Loire  
Service eau et environnement  
Cellule CPDPFN  
2 avenue Grüner CS 90 509  
42 007 Saint-Étienne cedex 1

OU

[ddt-chasse@loire.gouv.fr](mailto:ddt-chasse@loire.gouv.fr)

Fait à .....  
le .....

Signature du demandeur

Afin d'assurer un bon suivi de votre dossier, le formulaire doit être complété de manière lisible et transmis dans un délai suffisant avant la date prévue pour la manifestation (**un mois minimum**).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

DDT de la Loire  
Service eau et environnement – Cellule CPDPFN  
Tel : 04 77 43 80 57  
[ddt-chasse@loire.gouv.fr](mailto:ddt-chasse@loire.gouv.fr)

## AVIS DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

Favorable

Défavorable

Observations : \_\_\_\_\_

Fait à Andrézieux-Bouthéon

Le : \_\_\_\_\_

- (1) Rayer les mentions inutiles
- (2) Cocher la (ou les) case(s)